

Le OUVRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

60ième Année

Montmagny, SAMEDI, le 27 février 1943

No. 14

Montmagny et l'Aide à la Russie

Le Comité local de la campagne de l'Aide à la Russie a reçu en contribution la somme de \$1,000.15. Voilà ce que nous avons appris ce matin des quartiers généraux de l'organisation par voie de Hervé Gauvin, I. C., en charge du comité de perception.

Parmi les plus fortes souscriptions, on note: le Centre d'Instruction de la Milice No 54, qui a donné \$267.83; la Corporation de la Ville de Montmagny et la Cie A. Bélanger Ltée, ont donné \$100; le Village Bonsecours de L'Islet a donné \$76.95; la Cie de Meubles de Montmagny et la Cie National Electric Refrigerator ainsi que la Cie Binz, ont toutes trois donné \$50; les Officiers du Régiment de Montmagny (Réserve), ont donné \$30; la Cie Electrical Manufacturing a contribué \$25; la Man. de Cercueils, la Cie de Balais, le Syndicat de la Fonderie de Montmagny et M. J.-Bte Charbonneau, ont donné \$10; le révérend Aug. Lessard, curé, et le Comité Local de Protection Civile et de Récupération, ont donné \$5.

Les principaux artisans de la campagne ont été M. Laurent Béchard, fils de M. Philippe Béchard, président de la Cie A. Bélanger Ltée et président du comité local de l'Aide à la Russie; Mlles Marie-Paule Beaumont, Monique Boulanger, Jeannette Bouffard, Julienne Buteau, Laurette Caron, Rachel Langis, Marjolaine Doyer, Angela Gaudreau, Collette Corriveau, Thérèse Langlois, Annette Rousseau, Jeanne-Mance Thériault, MM. Jean Bte Buteau, Robert Collin, Raymond Bernier, P.-Paul Gaudreau et Roger Bernier.

Voici la liste complète de ceux qui ont donné un dollar ou plus: \$267.83: C.A.(B.)T.C. No 54. \$100.00: La Corporation de la Ville de Montmagny; A. Bélanger, Ltée. \$76.95: Village Bonsecours de L'Islet. \$50.00: La Cie de Meubles de Montmagny; La Cie National Electric Refrigerator; M.-E. Binz, Ltd. \$30.00: Les Officiers du Rgt de Montmagny (Réserve). \$25.00: Electrical Manufacturing Co. Ltd. \$10.00: Man. de Cercueils; Man. de Balais Montmagny; Syndicat de la Fonderie de Montmagny; M. Jean Bte Charbonneau. \$5.00: Rév. Aug. Lessard, curé. \$4.00: Georges Pauzé. \$3.00: Candide Corriveau; Adjuv. Fortier. \$2.00: Wilfrid Leblanc, Syndicat de la Beurrerie de Montmagny; Man. de Biscuits de Montmagny; Donat Paquet, Alex. Béchard, J.-A.-N. Proulx, Magasin Eug. Lévesque, Maison Anatole, Mme A.-J.-B. Normand, Eddy Thibault, H.-B. Sheppard. \$1.00: Edouard Boutin, Dr J. M. Bernatchez, Paul Carignan, Ph. Beaulieu, A. Bacal, Napoléon Létourneau, Mme Sam Marcotte, Mlles L. et C. Marcotte, Henri Boulet, Mlle S. Bélanger, Ernest Morin, Mme Xavier Gaudreau, Mme Edouard Normand, Wenceslas Nicole, Emilien Proulx, Louis Laberge, Louis Pelletier, Les Editions Marquis, Edgar Fortin, Em. Boissonneault, Mme Ed. Laflamme, Mme Jules Normand, Jules Michon, L.-Ernest Dubé, Geo. Sirois, Joffre Simoneau, Mlle L. Tétu, Roger Boulanger, Evariste Gaudreau, Ernest Proulx, Eutrope Méthol, J.-Jules Poulin, Rosaire Laprise, Armand Tremblay, André Béchard, Mlle Irène Green, Eugène Bernatchez, Imprimerie de Montmagny, L. Drouin, Sam Marcotte, J.-Léonce Roberge, J.-Ulric Beaumont, Wellie Paquet, Maxime Mercier, Jos. Marineau,

Restaurant Chez Jules, Notaire Georges Hébert, J.-P. Fournier, A.-Albert Blais, J.-L.-Albert Normand, J. Léo K. Laflamme, Léo Laberge, Georges A. Collin, L.-J. Collin, Dentiste J.-L. Lavallée, Mlles M. et A. Vézina, Cie Téléphone Nationale, Eugène Létourneau.

L'UNITE SANITAIRE DE MONTMAGNY

SEMAINE DU 1er MARS 1943

LUNDI, 1er mars — ST-PAUL

Clinique antituberculeuse par le Dr Richard, de 10 h. 30 à midi et de 2 h. à 4 heures.

MARDI, 2 mars — ST-PAUL.

Clinique de bébés à 2 h. — Conférence sur la nutrition à la salle paroissiale à 7 heures et 30.

JEUDI, 4 mars. — MONTMAGNY

Clinique de bébés à l'Unité Sanitaire à 2 heures.

VENDREDI, 5 mars.

Examen scolaire à l'école double du Bas de la Paroisse. Dr Albert DUMAS, M.H., officier médical.

Avis aux fils de cultivateurs

Nous recevons le communiqué suivant pour publication:

M. H. Paré, registraire, Division administrative "F", désire donner certaines précisions au sujet des modifications qui ont été apportées au Règlement de la mobilisation, afin de rendre plus clairs les termes de la circulaire que le ministère de l'Agriculture de la province de Québec a récemment adressée à MM. les curés de notre province.

Au sens des nouveaux règlements tous les jeunes gens qui, soit par suite de délais incontrôlables dans le service postal ou fautive interprétation des avis d'appel au service militaire, ont négligé de subir l'examen médical requis, ne seront plus considérés comme délinquants vis-à-vis la loi de mobilisation, pourvu qu'ils remplissent et signent la formule dite "ANNEXE C" qui se trouve dans tous les bureaux de poste, bureaux du Service Sélectif et du Registraire avant le 1er mars.

A ceux qui rempliront cette formalité après le 1er mars, le registraire est disposé à considérer leur cas avec la plus grande bienveillance, pourvu qu'il n'y ait pas de mauvaise volonté de leur part.

Tous les travailleurs agricoles qui en feront la demande au registraire et lui fourniront des détails complets sur la ferme où ils sont actuellement employés pourront obtenir un ajournement, soit jusqu'à nouvel avis, s'il est prouvé qu'ils sont essentiels à la culture de la ferme qu'ils cultivent, soit de 3 mois, s'il est prouvé qu'ils n'y sont pas essentiels, afin de leur donner le temps de trouver de l'emploi sur d'autres fermes où leurs services seront plus nécessaires.

Quant aux jeunes gens qui ont négligé d'obtempérer aux ordres qui leur ont été donnés relativement à leur entraînement militaire, le registraire est disposé à étudier attentivement leur demande surtout si elles viennent de travailleurs agricoles entraînés.

Appel de M. Godbout en faveur d'une production augmentée des denrées de la ferme en 43

Le premier ministre de la province a appuyé l'appel du gouvernement fédéral en faveur d'une production augmentée des denrées de la ferme en 1943 pour subvenir aux besoins de notre population civile et de ceux de nos armées et des armées des Nations Unies.

Voici le texte de son message:

Mesdames et Messieurs,

Je suis infiniment heureux de saisir cette occasion que m'offre Radio-Canada pour m'adresser à toute la population et, d'une façon particulière, à la classe agricole de la province de Québec.

Depuis le début du présent conflit tout le monde s'en est rendu compte, l'agriculteur québécois s'est montré à la hauteur de la tâche. Au commencement de l'an dernier, vous vous souvenez, cultivateurs, on vous avait demandé de mettre sur le marché une quantité plus considérable de fromage; votre réponse a été franche et catégorique: cette production a augmenté de quelque trente millions de livres, soit 77% de plus qu'en 1941. Il en fut de même pour d'autres produits essentiels de la ferme.

Aujourd'hui, votre gouvernement lance un autre appel: en 1943, il faudra plus de bacon, de beurre, d'oeufs, de viande de toutes sortes, de pommes de terre, de légumes; entre-temps, nous devons maintenir au même niveau notre production de fromage et, inévitablement, accroître nos productions végétales. En vue d'atteindre cet objectif, il importe d'abord de faire l'unanimité autour d'un programme agricole bien défini.

A juste titre, nous comptons sur nos armées et celles des Nations Unies pour porter les coups décisifs. A bon droit, nous admirons le patriotisme de nos ouvriers qui travaillent jour et nuit dans les usines de guerre pour fournir à ces soldats les armes, outils et munitions de toutes sortes; en passant, je tiens à féliciter nos ouvriers non seulement de leur travail splendide et de leur esprit d'initiative, mais encore de l'empressement qu'ils manifestent à acheter régulièrement des certificats d'épargne de guerre et des bons de la Victoire.

C'est un fait que la hausse générale des gages et salaires a amené notre population civile à augmenter sa consommation domestique. "Charité bien ordonnée commençant par soi-même", nous devons songer sérieusement à donner suite à cette demande accrue afin que nos civils, spécialement les femmes et enfants, puissent se procurer toute la nourriture indispensable à leur santé physique.

Toutefois, la charité n'ayant pas de frontières en temps de paix, elle en a encore moins à un moment où des millions d'individus doivent se contenter, non pas tant pour vivre que pour subsister, des miettes qui tombent de la table des dictateurs nazis, italiens et japonais. Nous qui luttons pour sauver la civilisation n'avons pas le droit de laisser ces populations aux prises avec la famine et tout ce qui s'ensuit. Inutile de se le cacher, ces nations ont besoin de nous et nous aurons besoin d'elles pour frapper le grand coup final. Ceux qui ont prétendu avec ironie que la démocratie est un régime de liberté sans pain apprendront peut-être alors, avec votre concours, cultivateurs, que la démocratie est encore assez généreuse pour apporter le pain en même temps que les autres instruments de libération.

Vous le voyez donc, Mesdames et Messieurs, vous avez un rôle humanitaire à remplir. Humanitaire envers vous-mêmes puisque les conditions actuelles du marché vous permettront d'assurer aux vôtres un bien-être auquel une période de crise économique et de mévente ne les avait pas habitués. Humanitaire envers les autres parce que les produits additionnels qu'on vous demande sont destinés à épargner des vies humaines.

En chiffres ronds, on pourrait concrétiser de la manière suivante l'augmentation de production proposée en 1943 par rapport à 1942:

100,000 porcs de plus, cela équivaut à la quantité de cette viande consommée en un an par près d'un million de citoyens de nations unies; 7½ millions de livres de beurre de plus, c'est l'équivalent de la consommation annuelle de 300,000 Canadiens en cette denrée; 6 millions de douzaines d'oeufs, c'est l'équivalent de la consommation annuelle de 250,000 Canadiens; 4 millions de livres de viande de volaille, c'est l'équivalent de la consommation annuelle de 300,000 Canadiens; quelques 30,000 acres de plus semencées en pommes de terre permettraient d'alimenter de 700,000 à 800,000 de nos concitoyens pendant un an.

Vingt-cinq pour cent plus de bacon qu'en 1942, 10% plus de beurre, 15 p. c. plus d'oeufs, 15 p. c. plus de viande de volailles, 20 p. c. plus de pommes de terre, voilà en résumé les objectifs fixés à la province de Québec, lors de la conférence inter-provinciale agricole tenue à Ottawa, il y a quelques semaines. Mes collègues du ministère provincial de l'Agriculture et moi-même avons répondu que les cultivateurs de la province de Québec étaient prêts à faire toute leur part.

En parlant ainsi en votre nom, nous étions parfaitement conscients des obstacles auxquels chaque cultivateur devra faire face pendant l'année 1943. Nous étions bien au fait, par exemple, que la main-d'oeuvre agricole se faisait rare, que la fabrication des nouvelles machines aratoires était sévèrement rationnée, que le transport des engrais chimiques et des graines de semence devenait un problème épineux, que les approvisionnements de matières protéiques nécessaires à la bonne alimentation de vos animaux seraient peut-être insuffisants. Nous nous demandions même — et je considère que c'est l'aspect le plus important de la question — si la Providence nous gratifierait, comme l'an dernier, d'une température favorable pour la croissance et l'engrangement de la récolte en 1943.

Par ailleurs, nous nous som-

mes souvenus que ce n'est pas d'hier que le courage et l'esprit ingénieux de nos cultivateurs ont appris à rencontrer des difficultés et à les surmonter. Contrairement aux pionniers de la Nouvelle France, vous n'avez à lutter que sur un seul front, le front agricole et votre unique champ de bataille est votre ferme. Vous avez l'immense avantage — et votre cousin, le paysan français, ne trouverait pas que l'adjectif est trop fort — vous avez l'immense avantage de cultiver en paix dans un temps de guerre.

Afin de préciser et de mieux réaliser ce programme de 1943, on a formé un Comité provincial de production intensive, comité qui réunissait des représentants du ministère de l'Agriculture, des délégués de nos différentes écoles d'agriculture et de nos principales associations agricoles. Deux jours de délibération ont permis de mettre au point les moyens les plus sages et les plus pratiques d'atteindre l'objectif fixé à la province de Québec.

Mais ce n'est là qu'une infime partie du travail. Nous voulons que, dans l'élaboration de ce programme, le cultivateur du quatrième ou cinquième rang ait son mot à dire tout aussi bien que le cultivateur du village ou du premier rang. C'est une question qui intéresse tout le petit monde paroissial, en cette heure grave où le cultivateur a des responsabilités qui sont sans précédent dans l'histoire de l'agriculture. Chacun de vous a des facilités de production; il faut qu'elles soient mises à profit dans toute la mesure du possible. Chacun d'entre vous a des problèmes de localité, des difficultés personnelles qui pourraient l'empêcher de donner tout son rendement normal; il importe de donner à celui-là le coup de main nécessaire. Toutes ces situations particulières, si elles étaient étudiées sur place, par des personnes que vous connaissez et rencontrez tous les jours, deviendraient vite plus claires, seraient mieux comprises et pourraient être modifiées d'une façon plus prompte et plus efficace.

Voilà pourquoi j'aimerais voir dans chacune de vos paroisses un comité de production agricole qui servirait, en un mot, de point de liaison entre chaque cultivateur et le Ministère. Ce Comité paroissial, guidé par le curé, pourrait se composer d'un membre du conseil municipal, d'un représentant de toutes et chacune de vos organisations locales.

Tous les cultivateurs d'une même paroisse ne sont pas en état de produire en même temps plus de bacon, plus de beurre, plus d'oeufs, de viandes, de pommes de terre et de céréales. Certains auront la matière première voulue pour mettre sur le marché plus de viandes de toutes sortes; d'autres sont mieux outillés pour accroître leur superficie et leurs rendements de pommes de terre. C'est ici qu'un comité, formé de gens qui connaissent vos capacités d'exploitation, s'avérera indispensable. C'est, il me semble, le meilleur moyen de tirer parti des conditions de chaque paroisse et de la situation de chaque cultivateur, de prévenir cet excès d'uniformité qui caractérise parfois les programmes élaborés à distance.

(Suite à la page 8).

Remarques du Président James Wilson à l'assemblée annuelle des actionnaires

The Shawinigan Water and Power Company

Le résultat des administrateurs et l'état financier exposent les résultats des opérations de la compagnie en 1942: j'aimerais y ajouter quelques commentaires.

Au bilan vous remarquerez une augmentation de \$1,923,790 dans l'actif immobilisé; cette augmentation provient en majeure partie des extensions au réseau de transmission, aux centrales et aux facilités de distribution de la compagnie.

Au passif le bilan indique un fonds d'amortissement et de renouvellement de \$24,995,248. La provision est maintenant établie au taux de \$2,900,000 par année. En 1932, il y a dix ans, le fonds d'amortissement s'élevait à \$9,570,466.

Les recettes brutes se sont chiffrées à \$24,178,313 comparativement à \$20,064,283 en 1941. L'augmentation tient principalement aux conditions créées par la guerre et à l'accélération générale des affaires qui s'ensuit. Avant la guerre l'énergie électrique se vendait en grande quantité pour servir à la génération de la vapeur; cette énergie est nommée intermittente. Le gouvernement a restreint la vente de l'énergie intermittente et la compagnie vend maintenant presque toute sa production sous forme d'énergie permanente et à un prix supérieur à celui que donnait l'énergie intermittente. En 1942 la charge moyenne du réseau de la compagnie a été de 1,069,000 h. p. et la charge maximum a atteint jusqu'à 1,331,000 h. p. Je crois que la compagnie peut prévoir qu'après la guerre les conditions permettront de revenir aux anciens contrats et de vendre une quantité satisfaisante d'énergie permanente et d'énergie intermittente.

Au compte de Profits et Pertes il y a une provision de \$4,691,099 pour les impôts sur le revenu et sur les bénéfices, comparativement à \$2,116,000 en 1941. La récente majoration des impôts n'a porté que sur les six derniers mois de 1942 et quand elle s'appliquera à l'année 1943 tout entière ces impôts accuseront indubitablement une importante augmentation.

La compagnie a vendu et livré une grosse quantité d'énergie électrique à l'Aluminium Company of Canada Limited. Point n'est besoin d'appuyer sur l'importance de l'aluminium en temps de guerre. L'industrie canadienne de l'aluminium a débuté il y a plus de quarante ans à Shawinigan Falls; des établissements importants se sont construits ailleurs mais la vallée du St-Maurice continue d'être l'un des centres les plus importants au monde en ce qui concerne la production d'aluminium. Pour transformer l'énorme production d'aluminium en avions et autre matériel de guerre, des centaines de milliers de dessinateurs d'ouvriers se familiarisent avec ce métal, ce qui créera vraisemblablement beaucoup de nouveaux débouchés quand la paix sera revenue.

Le premier ministre de la province a annoncé tout récemment que le gouvernement de Québec est à l'étude un projet destiné à terminer l'électrification des campagnes et que ce projet sera mis à exécution aussitôt que les conditions économiques le permettront.

Ce projet comporte la construction de lignes de transmission par le gouvernement; différentes compagnies productrices fourniront l'énergie électrique et on leur demandera aussi de voir au bon fonctionnement et à l'entretien de ces lignes de transmission. Inutile de dire que votre compagnie sera heureuse de collaborer avec le gouvernement dans l'exécution de ce projet.

Au cours des dernières années la compagnie a à elle seule dépensé près de \$5,000,000 pour étendre ses services aux municipalités rurales qui se trouvent dans son territoire; conséquemment plus de 40% des fermes de ce territoire peuvent se prévaloir de ces services à un prix moindre que dans tout autre district du continent.

Shawinigan Chemicals Limited, filiale en propriété exclusive de votre compagnie, a étendu ses opérations au cours de l'année. Les usines existantes ont été agrandies ou reconstruites; de nouvelles usines ont été érigées et des entreprises conjointes ont été établies avec le concours d'autres compagnies utilisant les produits de la compagnie. La production de carbure de calcium a été de trois fois plus élevée qu'en 1939; elle accusera une nouvelle augmentation en 1943. La compagnie est l'un des plus gros producteurs de carbure de calcium au monde.

The Shawinigan Pension Fund Corporation, société organisée par la compagnie Shawinigan au bénéfice de ses employés et de ceux des entreprises affiliées et associées, administre une caisse de retraite à laquelle participent 2,744 employés et dont 127 reçoivent une pension. En 1942 les paiements se sont élevés à \$79,376.

En s'arrêtant un moment, on constate que la compagnie Shawinigan a fait naître de grosses industries dans la province et a fait surgir une ville dans un endroit autrefois désert; la cité de Shawinigan Falls et la banlieue comptent maintenant plus de 28,000 âmes.

En 1942 le chiffre d'affaires de la compagnie et des entreprises affiliées et associées s'est élevé à environ \$45,000,000. Des gages de plus de \$8,818,000 ont été payés à 5,490 employés. Je puis donc affirmer sans crainte que The Shawinigan Water & Power Company a contribué et contribue encore largement à la richesse et au progrès de la province de Québec ainsi qu'au bien-être d'une bonne partie de sa population.

En terminant laissez-moi exprimer mon appréciation personnelle de la loyauté et du magnifique esprit dont ont fait preuve les employés et les membres du personnel durant une période aussi difficile et pénible.

Oreilles ennemies

Les journaux clandestins en France se défendent efficacement contre la police nazi-vichysoise.

Le "Populaire" met en garde ses lecteurs contre une diabolique manœuvre fomentée par le Gouvernement de Vichy effrayé de la puissance d'action du Comité d'Action socialiste. Méfiez-vous, leur dit-il:

- 1° De tous ceux qui, se disant des amis, vous présenteraient un second fois un numéro quelconque du "Populaire";
- 2° De tous ceux qui vous apporteraient notre journal sans qu'ils soient munis d'un mandat précis, sous la forme habituelle, ou qu'ils aient déjà fait ce travail de livraison;
- 3° De tous les ralliés au nouveau régime qui viendraient vous dire qu'ils regrettent et veulent revenir avec nous.

Dans tous les cas, ne fournissez aucun renseignement concernant notre organisation aux gens qui viennent vous voir, même aux amis.

Pas de noms, pas d'adresses! Ne paraissez au courant de rien!

Il y va de la vie de notre organisation.

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.

M. Godbout proteste auprès de M. King

L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, a déclaré la semaine dernière, qu'il avait écrit au T. H. Mackenzie King, pour protester contre la nomination de trois Anglo-Canadiens de Toronto comme membres du conseil national du travail.

Commentant l'absence d'un représentant de l'élément canadien-français dans cet organisme, M. Godbout a dit: "Ça n'a absolument aucun sens. Je suis sûr qu'on n'a pas attiré l'attention de M. King sur cette injustice. Je n'ai pas encore obtenu de réponse, mais je suis sûr que la réponse sera bonne".

Les attributions du conseil créé par Ottawa ne semblent pas très bien définies. Les uns croient que son rôle sera de régler les différends ouvriers; les autres disent qu'il jugera en dernier ressort des causes de friction dans les attributions du service sélectif. De toute façon, ses décisions auront une très grande portée dans le monde du travail, et il est juste que onn seulement les ouvriers de la province de Québec, mais aussi ceux de tout le pays y soient adéquatement représentés.

Il est très probable que le gouvernement canadien reviendra sur sa décision et qu'il demandera aux autorités québécoises de lui suggérer quelqu'un pour représenter l'élément français dans ce conseil.

Attention aux accidents

Il ne se passe pas de jours sans que les colonnes des journaux ne nous apportent le récit de quelques accidents: accidents de la route, accidents d'aviation, de chemins de fer, etc.

Il en est une foule d'autres, moins connus, mais qui coûtent aussi, chaque année, la vie de milliers de Canadiens. Ce sont les accidents de la maison. La plupart pourraient être évités, observe le Service de l'Information au Consommateur, si seulement on exerçait un peu de son jugement.

Ne jamais monter sur une chaise ou une boîte branlante pour rejoindre un objet haut placé. Il se trouve, dans la plupart des maisons, un escabeau que l'on peut utiliser à cette fin. Un plancher bien ciré et bien poli peut ajouter à la bonne apparence de la maison. Mais que de poignets et d'épaules brisés par une chute sur de tels planchers! Les tapis pourraient être rendus moins glissants si on cousait en dessous une bande de tapis ciré. Les objets qu'on laisse traîner sur le plancher dans l'obscurité: balai, jouets, chaise au milieu de l'appartement, sont souvent la cause de chutes. Il en est de même pour les escaliers sombres, sans lumière.

Que d'enfants ont mis le feu à leurs vêtements en jouant avec des allumettes ou près du feu. Cela aurait pu être évité si on avait eu la précaution de tenir les allumettes dans un endroit inaccessible aux enfants.

Les fils électriques découverts, mal posés, sont souvent des causes d'incendie. Les accessoires électriques en mauvais état peuvent donner des chocs assez désagréables sinon mortels. On n'exerce jamais trop de prudence ces incidents qui, souvent, peuvent être mortels.

Les mauvaises herbes ont des ennemis

Les causes naturelles ont amené une réduction tout au moins temporaire dans le nombre des mauvaises herbes en ces dernières années. Il y a d'abord les sauterelles qui, en certains endroits, ont provoqué une forte diminution dans la pousse et la vigueur du laïteron. Il y a aussi une succession de saisons sèches qui a nuï à la végétation de la folle avoine. Enfin, le chardon du Canada, peut-être à cause des deux causes combinées, les dégâts causés par les insectes et les saisons sèches, a presque disparu des régions où il constituait un fléau de premier ordre il y a quelques années. Quoiqu'il en soit, ces conditions peuvent changer, les voies peuvent être ouvertes de nouveau à une invasion des mauvaises herbes et ce sont là des facteurs contre lesquels il est bon de se garder.



VOTRE SANTÉ

Quand on doit se brosser les dents

On doit se brosser les dents après chaque repas; mais comme il est souvent impossible de procéder à ce brossage après le repas de midi, on verra à le faire au moins deux fois par jour: après le déjeuner et, le soir, avant de se mettre au lit. En agissant ainsi, on diminuera de beaucoup les risques de pyorrhée.

Le brossage des dents après le déjeuner les conserve propres jusqu'à midi, soit un intervalle de quatre à six heures. Ce brossage répété le soir, avant de se mettre au lit, délogera les particules de nourriture collées aux dents, et les laissera propres pour huit ou douze heures.

Le brossage des dents le soir est très important; voici pourquoi: durant la journée, les mouvements naturels des lèvres, de la langue et de la mâchoire tiennent les dents baignées de salive, ce qui les garde relativement propres. Durant la nuit, la bou-

che est à l'état de repos; si les particules de nourriture restent collées aux dents, elles peuvent fermenter.

La bouche, même dans les conditions les plus hygiéniques possibles, offre beaucoup de prise au développement des bactéries. Et comme les germes se développent surtout dans un milieu chaud, humide et sans lumière, on doit se brosser les dents le soir avec un soin tout particulier.

L'habitude de nettoyer les dents avec une brosse et une pâte dentifrice, ne remplace pas les visites au dentiste, mais c'est toutefois un excellent moyen de conserver ses dents saines.

La propreté de la bouche et des dents est une bonne garantie contre le développement de la carie. Ces soins portent en eux leur récompense: des dents saines.



Sa Majesté la reine Elizabeth photographiée au cours d'une visite récente à un entrepôt de la Croix-Rouge, en Angleterre. Elle a fait de grands éloges des articles confectionnés par les Canadiennes.



Les rescapés des naufrages reçoivent de la Croix-Rouge canadienne les vêtements et autres articles dont ils ont besoin. Tout heureux, un brave marin quitte un dépôt de la Croix-Rouge, prêt à reprendre la mer.

PAINKILLER
PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes - Entorses - Frissons.



Le Coin des Dames

DECORATION INTERIEURE

Pour gagner de la place

Vous avez raison de craindre l'encombrement dans votre petite maison, que vous voulez garder propre et accueillante. Pour cela, faites usage de meubles pliants, qui s'aplatissent à volonté et se réduisent à l'épaisseur d'une planche. De plus, ces meubles de construction facile ne vous coûteront qu'un prix modique.

Vous avez tout d'abord la table à thé pliante, composée d'un plateau et d'un support en X, auquel le plateau s'accroche par en-dessous, au moyen de deux planchettes d'arrêt qui limitent l'ouverture de l'X, en fixant du même coup le plateau. Ce même support peut vous servir, par le même procédé de fixation, à recevoir une table à bridge de dimension réglementaire, ou une table à lunch un peu plus grande que la table à thé.

Puis il y a la chaise-transatlantique, de forme carrée, qui se plie également, jusqu'à ne plus former qu'un cadre rectangulaire, plat, très léger. Large et confortable, vous l'apprécierez à sa juste valeur, surtout pendant les belles soirées d'été que vous passerez dans votre jardin, ou plus modestement, sur votre balcon à fumer et à lire.

Au nombre des meubles pliants, rangeons les lits-pliants... Il en est de diverses sortes. Lits-pliants classiques, qui se rabattent en trois éléments articulés et restent terriblement encombrants; lits-abattants qui se relient le long du mur au moyen de charnières et de pieds rétractants. Enfin, les lits-fauteuils, "métamorphosables" qui cachent leur jeu (c'est à dire leur usage pratique) et, par suite économisent la place de deux meubles en un seul.

Les meubles pliants, invention moderne, sauront rendre grandes vos pièces minuscules.

Barricades

De grandes barricades blanches ont été placées devant tous les immeubles occupés par les services allemands à Paris. Les passants doivent contourner ces endroits et passer sur le trottoir d'en face. Ces détails sont donnés par le Correspondant à Paris du "Magyar Orszag" qui a ajouté: "Devant les Kommandanturs importantes telles que celles de l'Air, le trafic automobile est interdit." Comme il n'y a presque plus d'autos à Paris, ça ne doit guère déranger les Parisiens, mais c'est pour le principe et par précaution.

Les Allemands ont peur: "Une bombe est si vite jetée."

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

L'art de la ménagère est fait de petits secrets, de petites inventions

Etre bonne ménagère constitue tout un art, fait de petits secrets, de petites inventions, de petites initiatives. De simples détails comme ceux-ci, suggérés par le Service de l'Information au Consommateur, ne sont pas à négliger lorsque l'on veut obtenir en tout un plein succès.

Les écorces d'oranges, citrons, pamplemousses, séchées au four et gardées dans des contenants couverts peuvent servir pour aromatiser les sauces et les poudings.

Cuire les viandes à une température peu élevée les empêchera de durcir et de sécher et économisera en même temps de l'électricité.

Il ne faut jamais préparer les légumes à l'avance, pas même les patates, et les laisser séjourner dans l'eau, autrement, presque toutes les vitamines sont perdues.

Pour conserver la laitue, enlever les feuilles inutilisées, laver, et placer dans un plat couvert, dans la glacière. Faites-le promptement car le froid conserve les vitamines. La laitue et les épinards, gardés seulement une heure à la chaleur de la maison, perdent en grande partie leur valeur nutritive.

Donnez au lait l'endroit le plus frais et gardez-le couvert.

Pour conserver vraiment tout son arôme, le café a besoin de rester hermétiquement enfermé dans la boîte.

Le sucre brun se gardera frais dans une jarre ou un bocal de verre bien fermé.

Développez la viande et déposez-la dans une assiette propre, couverte à l'ombilic ou pas du tout. Sur-tout, donnez-lui la température glacée dont elle a besoin.

Les jus de fruits ou de tomates se conservent indéfiniment enfermés dans la boîte, mais dès qu'elle est ouverte, déposez-la au frais. Recouvrez et consommez en quelques jours. Ils garderont ainsi toutes leurs vitamines. Mais, pour plus longtemps, nous ne garantissons rien.

Fiez-vous à elle

Un prisonnier de guerre canadien qui a participé à la campagne de Dieppe, écrit à sa sœur:

"Tout va bien, grâce à la Croix-Rouge. Fiez-vous à elle. Quant à vos paquets personnels, envoyez-les par maman seulement. Au revoir".

On sait que la Croix-Rouge envoie des milliers de colis de vivres chaque semaine aux prisonniers de guerre.

Après avoir reçu un colis de la Croix-Rouge, un de nos "gars" prisonnier dans un camp allemand écrit: "Dites aux Canadiens de continuer leur bon travail et nous serons bientôt au foyer". L'envoi de ces colis aux prisonniers de guerre n'est qu'une des nombreuses oeuvres accomplies par la Croix-Rouge canadienne.

Pour les jours maigres

La préparation du menu pour les trois repas d'une journée, devient parfois pour la maîtresse de maison, un véritable problème. Mais c'est le vendredi qu'elle voit la situation se compliquer.

Tout d'abord, le vendredi c'est la journée choisie entre toutes les autres, pour faire un ménage complet dans les pièces de la maison. Cette coutume bien canadienne, permet à la ménagère de disposer en fin de semaine, de quelques moments de répit, qu'elle meublera à sa guise.

C'est donc dire que ce jour de gros travaux manuels, ne peut pas être surchargé d'une cuisine compliquée. Mais, il faut ce qu'il faut, n'est-ce pas? Voilà pourquoi je vous soumets deux recettes, faciles d'exécution, et tout simplement délicieuses.

Piments farcis au macaroni. — Piments verts, 1 tasse macaroni cuit, 1-2 tasse fromage râpé, 1 tasse tomates cuites, 1 tasse chapelure, 1 cuill. à thé sauce épiciée, sel, poivre, paprika, 1 boîte soupe aux tomates. Façon de procéder: Enlevez bouts et graines de piments que vous faites bouillir 5 minutes dans de l'eau salée. Mélangez macaroni, 1 tasse de fromage, tomates, chapelure, sauce épiciée et assaisonnements au goût. Egouttez les piments et farcissez du mélange de macaroni. Faites tenir droit dans un plat à gratin, saupoudrez le dessus du reste du fromage et versez autour la soupe aux tomates delayée avec un peu d'eau. Faites cuire à four modéré, 350 degrés, de 30 à 40 minutes.

Aubergines frites. — 2 ou 3 aubergines, pâte à frire, sel, friture. Mode de préparation: Trancher les aubergines de 1-4 de pouces d'épaisseur, les déposer dans un plat; entremêler du sel entre chaque rang; laisser reposer sous presse pendant 1 heure. Egouttez, tremper chaque tranche dans la pâte et cuire en pleine friture. Assécher sur du papier brun. On peut remplacer la pâte à frire, par un oeuf battu dans 1 cuill. à table de lait et de la panure ou de la chapelure. Dorer des deux côtés dans une poêle avec du beurre, ou cuire en pleine friture comme précédemment.

Michelle a trouvé moyen de faire plaisir à tous

Quand on veut se rendre utile, il y a toujours moyen.

C'est, du moins, ce que pense Michelle, cette jolie danseuse de cabaret, âgée de dix-neuf ans, qui a traversé la Manche dans un canot-automobile pour se rendre en Angleterre, après l'invasion de la France.

Sa mère, qui s'est échappée avec elle, a ouvert un club à Londres pour les soldats de la France Libre. Michelle y danse chaque jour. Mais ce n'est pas tout. Beaucoup de soldats français ont maintenant de petites amies en Angleterre avec lesquelles, parfois, ils désirent échanger des lettres. Michelle, qui est bilingue, s'est offerte pour écrire les lettres des poilus qui ne savent pas beaucoup l'anglais.

L'an dernier, le club a été tellement endommagé par les bombes allemandes qu'il a dû fermer ses portes. Les réparations effectuées, Michel a recommencé à danser et à écrire des lettres d'amour aux amies de ses grands frères, les bons soldats de France.

Comme quoi, d'après le Service de l'Information au Consommateur, les Michelle des Nations-Unies qui ont choisi des tâches obscures et humaines sont aussi indispensables au moral et à la bonne entente entre les peuples.

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.

-A BELLEVILLE-

A Belleville, un soir, je m'étais arrêté,
Je contemplais le jour que semblait désertier
L'astre majestueux, en son déclin rapide,
En mon coeur enivré, tout m'apparaissait vide!

Je revivais le temps, où c'était mon désir
De courir l'incertain et de prendre plaisir
A m'exiler au loin, en rêvant de voyages
Où j'allais trouver, dans ma vie un naufrage...

Le temps n'a rien changé de ce monde où vivait
Mon désir de tout voir: ombre qui chevauchait
Loin vers cet inconnu, qu'appelaient dans ma vie
Ce beau rêve adulé, vers lequel tout convie...

Longtemps, longtemps après, je me suis trouvé seul
Dans l'exil entrevu, n'écoulant jamais l'aieul,
Dont la voix demeurait, comme l'avis d'un sage
Qu'on ne peut concevoir, quand tout nous dit: Voyage.

Quand tout aura passé, jeunesse et vain désir,
Mon coeur pour retrouver, sans avoir à choisir
L'ardeur des premiers jours, ne saura plus les vivre
Et devra naviguer, vers ce port qui l'enivre.

Hélas! tout sans retour, enchaîné à son destin,
Belleville aujourd'hui, demain dans le lointain,
Le désir et l'oubli, perdu dans le voyage
Rendez-moi mes vingt ans, et mon coeur qui naufrage!...

Geo.-L. TALBOT.

La machine à coudre

L'ordonnance A-392, de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, en fixant un plafond de prix de 60% du prix de la machine à coudre, lorsqu'elle s'était vendue neuve, avait prêté à beaucoup de confusion et provoqué un grand nombre de protestations dès le début, de la part des marchands de machines à coudre qui s'opposèrent à ce plafonnement, parce que les prix ayant beaucoup varié dans cette ligne et étant beaucoup plus élevés maintenant que ceux qui existaient il y a 25 ou 30 ans, alors que les conditions de vie, de labeur et le coût du matériel étaient beaucoup moins élevés, ils se trouvaient dans l'impossibilité de faire librement leur commerce. Aussi, après de nombreuses démarches faites auprès des autorités fédérales à ce sujet par l'Association des Marchands de Machines à Coudre du Canada, et après une enquête approfondie faite par les autorités compétentes de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, ceux-ci se sont rendus à la demande de l'Association, et ont permis de baser les prix de vente de la machine à coudre reconstruite sur ceux qui existent actuellement pour la machine neuve, et non sur ceux du passé.

Elle est en substance la bonne nouvelle que communiquait à un fort groupe de marchands de machines à coudre réunis en l'Hôtel Mont-Royal, mardi soir, le secrétaire-trésorier de l'Association des Machines à Coudre du Canada, M. Geo.-L. Talbot.

Cette nouvelle a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par tous les membres de l'Association à qui s'étaient joints les représentants des grands magasins à rayons, également intéressés dans le commerce de la machine à coudre.

En remerciant M. Talbot, de

Donnez généreusement... JAMAIS LE BESOIN NE FUT PLUS PRESSANT

La CROIX ROUGE CANADIENNE

son exposé, M. J.-A.-L. Robitaille, directeur de l'Association, a tenu à souligner le magnifique travail accompli par le secrétaire-trésorier, pour convaincre les autorités à ce sujet, et proposa un vote de félicitation à son endroit, qui fut adopté d'emblée.

La réunion était présidée par M. Wilfrid Talbot, président de l'Association, parmi ceux qui assistaient on remarquait en particulier: MM. J.-A. Grondines, 1er V.-P., Ben. Rocklin, 2ème V.-P., A.-M. Vigneau, Directeur, P. Dion de la Maison Eaton, G. Gaudette, de Dupuis Frères, T. Evraire, de Woodhouse & Co., M. Séguin, du Syndicat St-Henri, J. Quidoz, de New-Home Sewing Machine Co., etc.

● Aidez la récupération en ne détruisant pas cette copie de journal.

MACHINES A COUDRE

RECONSTRUITES COMME NEUVES
"Singer", "New Williams", "White", Etc.

Ces machines à coudre entièrement reconditionnées donneront un rendement et une durée égales à des neuves.

Demandez notre liste de prix

● AUSSI: PIÈCES DE RECHANGE

Aiguilles, courroies, Etc.

Pour toutes les marques de machines à coudre.

GROS et DETAIL

THE NATIONAL AGENCY Co.

1830, Ste-Catherine Est

Montréal

QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St. Denis, Montreal

● Le sort des réfugiés

On ne peut songer sans frémir au sort actuel des dizaines de milliers de réfugiés qui ont fui Paris et sont venus s'installer dans la zone libre. Certains ont traversé la ligne de démarcation au risque de leur vie. Que vont-ils devenir maintenant, avec l'occupation totale de la France.

Les voyageurs arrivés de France par le dernier bateau nous rapportent l'histoire d'un groupe de ces réfugiés.

Huit hommes et une femme se sont dissimulés à Paris dans un wagon de marchandises qui devait être dirigé sur Marseille. Un abri étroit leur a été ménagé parmi les caisses et les colis. Le troisième jour, croyant déjà être arrivés à destination et ne pouvant plus supporter le séjour dans le wagon empuanti, la femme essaya de se dégager de son réduit. Plusieurs caisses tombèrent avec fracas. Et aussitôt quelqu'un frappa durement du dehors.

— Que se passe-t-il? Qui est là? Un silence angoissé.

— Qui est là? Il fallut bien répondre. La femme se risqua:

— Nous sommes ici quelques juifs persécutés qui fuions à Pa-

● Pas si aveugle...

Sur les Grands Boulevards, devant la terrasse du Café Viel, un aveugle jouait quelques vieux airs. Personne ne faisait attention à lui. Sa casquette déposée sur le bord du trottoir était vide...

Tout à coup le musicien se mit à jouer "La Marseillaise". Aussitôt les sous et les pièces blanches de pleuvoir dans sa casquette. Les passants étaient comme électrisés. Un vélo-taxi s'arrêta, les gens qui étaient dedans donnèrent au musicien des billets. Le correspondant du "Magyar Orzag" qui rapporte cet incident ajoute: "Je n'ai pas compris, je croyais qu'il était interdit de jouer "La Marseillaise" en zone occupée".

Bien sûr, c'est interdit, c'est même pour cela que l'aveugle fit cette.

ris. — Mais alors, taisez-vous N. de D. ... Vous êtes encore en zone occupée. Et il y a des gardes mobiles à côté!

— Monsieur que vous êtes bon...

— Je ne suis pas bon, répondit l'inconnu. Je suis simplement Français.

● Les Sénégalais en Tunisie

Le premier grand convoi de soldats sénégalais français est parti de Dakar pour apporter des renforts aux forces alliées au Maroc, en Algérie et en Tunisie.

Ces colons dont la plupart mesurent plus de six pieds semblaient désireux de combattre lorsqu'ils se sont dirigés vers leurs navires après plusieurs mois d'entraînement.

Ils se sont distingués en France au cours de la guerre de 1914-18 et en 1940. Les Sénégalais sont connus comme des soldats qui ne peuvent ni oublier ni pardonner. Ils se souviennent des pertes subies dans les batailles précédentes, du mauvais traitement infligé aux prisonniers et de l'exploitation pratiquée par les Allemands alors qu'ils occupaient une partie de l'Afrique.

L'homme qui a entraîné ces soldats indigènes, le général Pierre Tristani, a choisi une avant-garde parmi 60,000 hommes. Plusieurs d'entre eux sont restés plusieurs mois au Sénégal et les autres étaient dispersés dans différentes colonies africaines.

La Semaine Prochaine

La semaine prochaine, nous donnerons un compte-rendu du Congrès des Pêcheurs qui s'est tenu cette semaine à Québec, sous la présidence de l'hon. V. Bienvenue, ministre de la Chasse et des Pêcheries.

La convention a réuni près de cent personnes. On y remarquait tous les producteurs de la Gaspésie et de la Côte Nord ainsi que des délégués des quatorze syndicats des Pêcheurs-Unis. On y remarquait aussi des représentants de maisons d'affaires que l'industrie des pêcheries intéresse.

L'hon. V. Bienvenue a donné comme slogan pour cette année: "Présentation attrayante des produits".

L'agenda de la convention était très chargé. Nous donnerons donc la semaine prochaine, dans nos différents hebdomadaires, un rapport des délibérations de cette importante convention.

● "Penser juif"

"Le Matin" publie un avis: "Un certain nombre de non-juifs qui portaient l'étoile juive ou une imitation de cet insigne et qui avaient manifesté leur sympathie pour le judaïsme ont été envoyés dans les camps des Juifs".

On sait que depuis quelques jours, M. Darquier de Pellepoix a inventé un nouveau délit: "Penser juif".

Les délinquants sont passibles d'internement administratif.

UNE BONNE VIEILLE RECETTE

Il est des moments où le maire de New-York, M. Laguardia, aime à rire à ventre débouffonné, comme le bonhomme Falstaff. L'autre soir, à la radio, il s'est amusé à donner la recette d'un nouveau plat, le "hachis isolationniste", lancé par des êtres "qui commencent à ressortir de leur trou".

Pour fabriquer un "isol hash", dit le maire Laguardia, il faut "des déchets de fanatisme rassis, de l'étréité d'esprit, des préjugés, de la haine, de la cupidité et de l'égoïsme, tout cela resté sur la table depuis l'an dernier et devenu malsain pour s'en être fait servir jusqu'à la nausée avant Pearl Harbor. Epicez avec des mots d'esprit et des phrases bien frappées, assaisonnez avec beaucoup de petite politique de partisan, et vous avez le hachis isolationniste".

C'est curieux comme cela ressemble à une bonne vieille recette canayenne de par derrière chez mon père, tape la galette, les garçons les filles avecque...

Appel de M. Godbout...

Suite de la première page
Votre Comité paroissial pourrait également étudier vos difficultés personnelles; il ferait, par exemple, dans votre localité, le relevé de la main-d'oeuvre requise, de la main-d'oeuvre disponible, pourrait mettre en communication employeurs et employés, grouper les commandes de graines de semences et d'engrais chimiques, faire un relevé des ressources naturelles de chacun, commander immédiatement les machines aratoires nouvelles et les pièces de rechange nécessaires, encourager l'organisation des jardins familiaux, que sais-je encore?

Pour terminer, Mesdames et Messieurs, permettez-moi d'insister de nouveau sur la nécessité de cette organisation dans la poursuite de notre effort commun. Donnez-nous votre appui, le nôtre vous est assuré d'avance. Depuis quelques semaines, j'ai dû faire un certain nombre de démarches à Ottawa en vue d'éliminer ou d'atténuer, de concert avec les autorités fédérales, certains obstacles, certaines difficultés d'ordre général qui nous barraient la route dans la réalisation de ce programme de production intensive. Quoi qu'on dise de ces voyages, je suis bien disposé à les répéter aussi souvent que l'exigeront l'avancement de nos cultivateurs et le développement de notre agriculture dans la province.

Demain, quand les feux de la bataille auront cessé, à nous du continent nord-américain reviendra la tâche de nourrir les populations affamées des vieux continents et d'aider à la réorganisation de l'agriculture dans le monde. Si nous nous sommes préparés de longue main, si, en 1943, nous avons fait chacun notre part, nous pourrons alors prendre sans crainte nos responsabilités, toutes nos responsabilités. L'occasion est belle de préparer notre commerce d'après-guerre en expédiant des produits canadiens sur tous les continents du globe; jamais nous ne pourrions faire de meilleure propagande à la fois dans notre intérêt et à l'avantage de toutes les nations moins fortunées que la nôtre. Cultivateurs, le pays, le monde entier ont les yeux sur votre champ de bataille, votre ferme.

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.



Seule la CROIX-ROUGE peut y entrer

Elle procure confort et réconfort AUX CANADIENS PRISONNIERS DE GUERRE

BARBELÉS et sentinelles n'empêchent pas les prisonniers de guerre de se transporter, en imagination, jusqu'au Canada d'où partent les colis de la Croix-Rouge.

L'an dernier, l'ennemi laissa entrer 2,500,000 de ces colis contenant 30,000,000 de livres d'aliments et d'autres effets. Avec quelle joie le prisonnier reçoit les articles les plus ordinaires qui, pour lui, sont maintenant un luxe!

Les colis de la Croix-Rouge apportent une parcelle du pays: la preuve indiscutable que là-bas on pense à eux, car la Croix-Rouge fait mentir l'adage "Loin des yeux, loin du coeur."

30 p.c. de l'argent que vous avez souscrit à la Croix-Rouge, l'an dernier, a été affecté à l'envoi de ces colis aux prisonniers de guerre. L'argent que vous verserez aujourd'hui entretiendra cette source de confort et de réconfort pour nos compatriotes en exil.

● Laissez parler votre coeur. Donnez libéralement

Emile Boulanger, MONTMAGNY
Téléphone: 161

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

DONNEZ!. L'humanité souffre aujourd'hui plus que jamais.



AGRICULTURE ET COLONISATION



UN JARDIN POUR CHAQUE COLON

L'importance d'un bon jardin pour une famille de colon n'est plus à discuter. Il en faut un.

Mais comment l'organiser? C'est la question à laquelle répondront les notes qui suivent.

On conseille un peu partout de faire des jardins ouverts, c'est-à-dire des jardins où l'on travaille avec la charrue et la herse et les chevaux, afin de limiter au minimum le travail manuel de la femme et des enfants.

Lorsqu'on veut planter des arbustes, de la rhubarbe ou autres plants permanents, on doit le faire en bordure du jardin, en rangs parallèles aux clôtures le long du jardin, de sorte que ces plants ne nuisent pas aux travaux faits par les chevaux.

Nous croyons devoir ajouter ici des notes sur le choix de l'emplacement du jardin, le choix du sol et sa préparation.

Ces notes sont extraites du Bulletin No. 115, "La Culture Potagère", par M. J.-H. Lavoie, chef du service de l'Horticulture.

CHOIX DE L'EMPLACEMENT

"Pour bien convenir à l'établissement d'un potager, le terrain doit être:

1—Situé aussi près que possible de l'habitation, afin d'en prendre plus facilement soin et de le mieux surveiller;

2—A proximité d'une prise d'eau ou d'un cours d'eau, afin de pouvoir arroser aussi abondamment et aussi souvent qu'il en sera nécessaire;

3—Protégé contre les vents prédominants, et surtout contre ceux du nord, afin de prévenir le dessèchement du sol et de lui conserver sa chaleur; c'est pour cette raison que les expositions sud, sud-est, sud-ouest et ouest sont préférables aux autres;

4—Aussi peu incliné que possible, afin que les eaux de pluie ou d'arrosage puissent le pénétrer suffisamment; un terrain dont la pente excède 5 pieds par 100 pieds, est non seulement exposé à être lavé, mais il ne retient pas suffisamment d'eau, lors des pluies ou des arrosages; il ne doit cependant pas être situé dans un bas fond ou dans un endroit où l'air circule mal, où la brume séjourne plus longtemps qu'ailleurs, parce que la plante y serait trop exposée aux gelées, excès d'humidité, maladies, etc.;

5—Assez distancé des arbres qui pourraient se trouver aux alentours, parce que leurs racines absorbent l'humidité et les engrais du sol au détriment des cultures, et parce que l'ombrage qu'ils projettent, est nuisible à la croissance de la plupart des espèces de légumes, exception faite des laitues, épinards et mâches".

CHOIX DU SOL

"Une bonne terre franche, profonde, contenant de 20 à 30 pour cent d'argile, de 50 à 70 pour cent de sable, de 5 à 10 pour cent de chaux, de 5 à 10 pour cent d'humus, bien ameublie, nette de mauvaises herbes, est celle qui convient le mieux à l'établissement d'un potager:

1—Parce que les divers éléments qui la composent y sont mélangés dans des proportions répondant aux exigences particulières des

différentes espèces de légumes cultivés dans un jardin. Aussi, elle renferme de l'argile, qui convient aux betteraves, choux et fèves; du sable, qui convient aux pois hâtifs, asperges et pommes de terre; de chaux, qui convient aux légumineuses (pois, haricots); de l'humus non acide, qui convient aux légumes herbacés, tels que choux, épinards, salades, etc.;

2—Parce qu'elle est plus facile à travailler que les terres qui s'encroûtent et se durcissent, et parce qu'elle retient mieux son humidité et ses engrais que les terres légères".

"A défaut de terre franche, toutes les sortes de terre peuvent convenir à l'établissement d'un potager, pourvu que les terres pesantes soient bien égouttées, qu'elles soient travaillées à temps et amendées par du sable, de la chaux, du fumier ou de l'humus; pourvu que les terres sableuses soient bien engraisées au fumier décomposé et amendées avec des argiles et de la chaux; pourvu que l'excès d'humidité et d'acidité des terres humifères soient corrigés par l'égouttement et par l'apport de chaux".

"L'une des conditions les plus essentielles à la réussite d'un jardin potager, c'est de l'établir dans un endroit exempt de mauvaises herbes. Autrement, la peine en emportera le profit".

PREPARATION DU SOL

"Cette préparation varie suivant l'état dans lequel se trouve le sol. Si celui-ci avait été, l'an précédent, nettoyé de mauvaises herbes et ameubli par une culture sarclée, puis labouré profondément à l'automne, il ne restera plus au printemps, qu'à le labourer de nouveau en travers et à le herser ou à le bêcher et le niveler".

"Si le sol est en friche, il faudra le préparer un an d'avance, soit par une culture sarclée, telle que celle de la pomme de terre, soit par une culture étouffante, telle que celle du sarrasin, pour détruire le chiendent; ou soit par un labour d'été mince (3 pouces), plat, suivi de hersages légers faits dans le sens du labour, à tous les 8 à 10 jours, jusqu'à l'automne. On y applique alors une bonne couche de fumier, puis on le laboure profondément (8 pouces), en travers du labour précédent et de la pente du terrain. Au printemps suivant, on le herse énergiquement en tous sens, ou bien on le bêche et pulvérise les mottes".

"Lorsqu'on doit établir un potager sur un sol qui n'a pas été préparé l'année précédente, et qui est encore en friche au printemps, il faut commencer par émietter complètement le gazon en le brisant ou coupant en tous sens, à plusieurs reprises, avec une herse à disques, dès que la terre est assez égouttée pour le faire. Ces hersages doivent être exécutés, avant que l'herbe ait commencé à verdier, en temps sec, et par intervalles, afin que le gazon brisé ait le temps de se dessécher d'un hersage à l'autre. Ce n'est que quand la surface engazonnée aura été complètement hachée, émiettée et desséchée, qu'on la labourera".

"La profondeur de ce labour ne devra pas excéder l'épaisseur de couche de terre nitrifiée, c'est-à-

dire l'épaisseur à laquelle elle aurait été antérieurement labourée. Ce labour sera hersé en tous sens, avant qu'il ait commencé à se durcir, afin que la surface du sol soit parfaitement pulvérisée et ameublie sur une épaisseur d'au moins 3 pouces".

"Lorsqu'on est dans l'impossibilité de labourer et de herser un terrain qui est en friche, il faut se résigner à le bêcher, à pleine hauteur de bêche, en prenant soin de secouer énergiquement chaque bêche de gazon, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de terre. Encore faut-il enlever toutes les racines de mauvaises herbes et pierres au fur et à mesure qu'elles apparaissent, et briser complètement toutes les mottes de terre".

"Quel que soit l'état du sol et quel que soit l'instrument aratoire employé pour le préparer, à l'époque de l'établissement du potager, l'important est de l'ameubler parfaitement dans toute son épaisseur cultivable (à 8 pouces, si possible), et de le débarrasser complètement de toutes les racines de mauvaises herbes, des pierres et des insectes nuisibles qu'on a pu trouver en le préparant. On y trace ensuite les allées, puis on nivelle et pulvérise la surface".

"Il faut bien se garder de travailler la terre, et surtout la terre forte et argileuse, lorsqu'elle est imbibée d'eau, parce qu'il devient très difficile d'en briser les mottes, lorsqu'elle est desséchée et durcie. C'est pourquoi, l'on ne doit travailler ces terres, que lorsqu'elles se sont bien ressuyées".

PLAN ET ASSOLEMENT DU JARDIN

"En établissant un jardin potager, il faut tout d'abord faire le plan de la disposition des cultures, de façon qu'on puisse en retirer un maximum de rendement, avec un minimum de frais et d'espace. Pour cela, les diverses espèces de légumes doivent être groupées: 1—selon l'assolement qu'elles exigent; 2—suivant l'espace que requiert leur développement; 3—selon le temps qu'elles doivent rester en place".

NOTES

Quand on nettoie les graines de céréales, et spécialement celles de blé il faut avoir bien soin d'enlever tous les sacs de charbon. Ces sacs qui contiennent des millions de germes ne sont pas affectés par les solutions employées pour détruire les germes du charbon à la surface du grain, et s'ils ne sont pas enlevés ils peuvent se rompre et réinfecter le grain.

0-0-0-0-0

La valeur brute sur la ferme de toutes les récoltes de grande culture produites au Canada en 1942, est estimée à \$1,145,773,000 en augmentation de \$461,889,000 sur le chiffre de 1941. Cette augmentation de valeur se compose pour la plus grande partie de récoltes de grains et spécialement de blé.

0-0-0-0-0

L'étendue affectée à la production des principales récoltes de grande culture au Canada était de 60,809,200 acres en 1942, ce qui représente une augmentation de près de 4,000,000 d'acres sur l'étendue de 1941, qui était de 56,788,400 acres.

0-0-0-0-0

On estime maintenant que la récolte canadienne de pommes de terre de 1942 est de 42.9 millions de quintaux, contre 39 millions de quintaux en 1941.

0-0-0-0-0

De toutes les dépenses que comporte la production des récoltes aucune ne rapporte autant que l'achat de bonnes semences, et c'est aussi la dépense la moins élevée de toutes.

0-0-0-0-0

Le grain provenant de bonne semence propre et saine, est plus gros, plus uniforme, et donne un meilleur rendement, une meilleure catégorie, et rapporte un meilleur prix, que le grain provenant de semence de qualité inférieure.

Il est plus nécessaire que jamais d'employer de la bonne semence

Le manque de main-d'oeuvre est un gros problème sur la ferme aujourd'hui et nos cultivateurs seront contraints de réduire le plus possible la somme de travail que comporte la production des récoltes. Dans ces circonstances il est fort à craindre que les mauvaises herbes ou 'herbes farouches' comme les appellent parfois nos habitants, ne se multiplient à tel point qu'elles causent plus de pertes que jamais, dans les champs cultivés, dit M. W.-H. Wright, Chef du service des laboratoires de la Division des produits végétaux au Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

La production de toutes les récoltes entraîne une lutte incessante que les mauvaises herbes. Celles-ci font concurrence aux plantes cultivées pour la lumière solaire, ainsi que pour l'eau et la nourriture que renferme le sol et ceux qui prétendent que quelques mauvaises herbes ne peuvent faire une différence importante dans la récolte montrent qu'ils ne se rendent pas compte de la concurrence acharnée que ces plantes adventives font aux cultures.

Il y a beaucoup de cultivateurs qui acceptent la présence de certaines mauvaises herbes communes comme le chou gras, comme un mal inévitable et pas sérieux. Cependant si l'on compare la quantité d'eau nécessaire pour produire une livre de chou gras à la quantité qu'il faut pour produire une quantité égale d'avoine, on trouve que le premier est beaucoup plus exigeant sur l'eau du sol, que la plante d'avoine. L'avoine absorbe 597 livres d'eau pour faire une livre de matière sèche, tandis que le chou gras en prend 801 livres.

Beaucoup de mauvaises herbes absorbent plus de deux fois autant d'azote, d'acide phosphorique et de potasse, qu'une plante d'avoine bien développée. Les mauvaises herbes multi-

plient les frais de travail et de matériel et elles augmentent énormément les frais de la préparation des récoltes pour l'alimentation des animaux ou de l'homme.

Dans les champs de céréales les mauvaises herbes non seulement abaissent la valeur des grains mais elles sont dures pour la machine et augmentent la consommation ficelle d'engravage. Elles logent également les insectes et des maladies fongiques; enfin elles réduisent la valeur de la terre.

Ce manque d'aide empêchera peut-être les cultivateurs de donner tous les soins qu'il faudrait à la culture de la terre pour maîtriser les mauvaises herbes, mais il est une chose qu'ils peuvent faire, c'est de ne pas aggraver la situation en semant des graines qui contiennent des semences de mauvaises herbes.

Qu'ils fassent donc tout le nécessaire cet hiver pour se procurer de la semence propre et de bonne qualité. Il y va de leur meilleur intérêt. Ils ne devraient avoir aucune peine à en trouver, par la plupart des récoltes. C'est toujours une très pauvre économie que d'acheter de la semence de qualité inférieure. On peut se débarrasser d'un pauvre animal, mais quand un champ est envahi de certaines herbes comme les lisérons, le silène enflé, la lychnide blanche, sans mentionner beaucoup d'autres, la perte est permanente et se reproduit tous les ans.

Encore une fois, procurez-vous la meilleure semence possible pour toutes les récoltes que vous vous proposez de semer, dit M. Wright, et quand vous achetez de la semence, soyez sûr qu'elle est de la catégorie No. 1. La catégorie doit être marquée que le contenant ou sur une étiquette. Enfin n'attendez pas au printemps pour vous procurer votre semence.

- L'ANNONCE... est le pouls des affaires. Si le pouls d'un
- homme cesse de battre, l'homme est bien vite mort. Si vous
- cessez d'annoncer, votre commerce meurt.

LE MILLIONNAIRE



Le Millionnaire qui distribuera ses bienfaits tous les vendredis sur le populaire programme "Les Joyeux Troubadours".

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES
PILULES MORO

1866 ST-DENIS, MONTRÉAL



Indemnités réclamées par M. A. Godbout

Le premier ministre de la province de Québec, l'honorable Adé- lard Godbout, a fait très bonne impression à la conférence des quatre provinces et du Dominion tenue à Ottawa, afin de déterminer le chiffre des indemnités que devra leur verser Ottawa à cause du rationnement des liqueurs: bière et alcool. Avec son flegme coutumier, M. Godbout a exposé aux membres du cabinet fédéral qu'il sera préférable de ne pas taire à fond certaines sources de revenus que le fisc provincial tire de la vente des alcools. Et tout laisse croire que sur les instances de M. Godbout secondé par ailleurs par M. Gordon Conant, premier ministre d'Ontario, l'administration centrale accédera aux désirs des provinces quant au montant des octrois de compensation qui leur seront versés d'Ottawa pour la durée de la politique des restrictions sur le commerce des alcools.

Sage mesure d'économie

L'honorable Adé- lard Godbout a annoncé la fusion prochaine de l'Office du tourisme et du service de la publicité, sous le nom de "Office du Tourisme et de la Publicité". Un projet de loi sera présenté à cet effet pendant la session de la Législature provinciale.

En vertu de ce projet de loi, aussi, toute la publicité extérieure de la province, faite dans les différents journaux, même les journaux québécois, sera centralisée au bureau du premier ministre et dépendra directement de lui. A l'heure actuelle, chacun des départements de l'administration s'occupe de sa propre publicité et la confie aux journaux. Il est arrivé, parfois, que plusieurs colonnes d'annonces paraissent dans des journaux dont le tirage ne justifiait pas toujours la dépense faite.

Le gouvernement veut remédier à ces erreurs et prendre les moyens d'obtenir les meilleurs résultats possibles avec l'argent qu'il dépense pour la publicité de la province.

Profession de foi de M. Jean-François Pouliot

"J'ai toujours été libéral, je le suis encore, et je le serai toujours". Telles sont les paroles que prononçait à Ottawa, le jeudi, 11 février 1943, le député fédéral de Témiscouata.

"Les pacifistes"

Grâce à l'épouvantail du service militaire obligatoire, agité par des DEMAGOGUES, des PETITS POLITICIENS, des ARRIVISTES, des ESPRITS FAUX, on est en train de former dans la province de Québec, une génération de pacifistes, qu'il faut bien se garder de confondre avec des pacifiques, car les deux termes signifient deux choses diamétralement opposées.

Ces distinctions, il importe de les faire constamment. Le 12 janvier dernier, le Canada commentait en éditorial les judicieux propos de Mgr A. O. Comtois sur le sens des mots pacifiste. "Être pacifique c'est une nécessité de la vie: c'est travailler de tout son cœur à éviter les causes de la guerre", disait l'évêque des Trois-Rivières. "Les pacifiques sont les enfants de Dieu. Aujourd'hui je vous souhaite d'être pacifiques, mais non pacifistes, parce que les pacifistes sont des défaitistes, des découragés, des lâcheurs. Et cela est un crime en temps de guerre".

Mettons ces conseils en pratique, dans la vie civile comme dans la vie militaire. C'est moins que jamais le moment d'abandonner son poste ou de se laisser aller à l'indifférence. Continuons d'aimer la paix au point qu'aucun sacrifice ne puisse nous répugner pour l'obtenir rapidement.

Il n'y a plus de "problème de la minorité" dans l'armée canadienne

Le lt-col. Maurice Hallé, commandant d'un régiment d'artillerie, le déclare à la Chambre des Communes.

M. Hallé a terminé son discours en ces termes: "Je puis dire sans exagération que, grâce à l'influence directe du ministre de la Défense Nationale, le problème de la minorité de langue française, n'existe pratiquement plus dans l'Armée canadienne. Je suis assuré que notre armée n'en sera que plus forte, parce que plus unie".

Hepburn a des paroles élogieuses pour les Canadiens français

"Vous ne pouvez pas faire des impérialistes des Canadiens français", dit-il. "Ils sont de bons canadiens et ils se battraient jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le Canada. Je ne pourrais pas penser la même chose à l'endroit de la France et à l'endroit de l'Angleterre, et c'est la même chose avec les Français. Vous ne pouvez pas les bousculer".

"Ce geste généreux de la part du peuple du Québec montre qu'il s'intéresse réellement au développement de ce pays. Il a contribué largement à améliorer la bonne entente entre les provinces".

- L'ANNONCE... est le pouls des affaires. Si le pouls d'un homme cesse de battre, l'homme est bien vite mort. Si vous cessez d'annoncer, votre commerce meurt.

Advertisement for the Canadian Red Cross with the text: "Donnez généreusement... JAMAIS LE BESOIN NE FUT PLUS PRESSANT" and "CROIX ROUGE CANADIENNE".



Quelques combattants originaires de la province de Québec, en face d'un hôpital de la Croix-Rouge canadienne, en Angleterre. La Croix-Rouge envoie des fournitures aux centres et aux hôpitaux militaires.



● AU FIL DE L'HEURE

Le gendre du Duce était bien jeune quand il se fit ermite...

Le beurre ne fond plus dans le poêle mais dans la bouche — et en toutes petites quantités.

Avec le rationnement du cuir: il sera de plus en plus difficile de trouver chaussure à son pied.

Entendu quelque part: "Ce Bloc populaire ne m'a pas plus l'air populaire aujourd'hui qu'il y a trois mois."

Les gens habitués à danser sur un seul pied auraient tort de croire qu'ils useront ainsi moins vite leurs chaussures.

Pour obtenir ce qu'on cherche aux magasins de la C. D. L., il faudra d'abord n'avoir pas perdu la carte (de son enregistrement).

Nous avons tous droit à nos quarante onces par semaine — avec un permis, bien entendu — mais nous ne sommes pas tous obligés de les boire.

Avant le récent décret ministériel sur l'alcool, c'est bien moins les produits annoncés qu'on redoutait que ceux qui ne l'étaient pas — et pour cause.

Les fabricants de "ford-boyaux" espèrent que le public aura tôt fait d'oublier toutes les bonnes marques qui leur faisaient jusqu'ici concurrence.

Quel chiffre ?

Pour le beau linge que vous avez choisi et souvent orné vous-même de jours, d'applications ou de broderies, avec tant de soins, soit tout à fait à point pour qu'il ait cette note personnelle que vous aimez donner à tout ce qui vous appartient, il doit être chiffré.

Le choix de ce chiffre demande réflexion.

Pour éviter que la boîte à ordures se salisse, se rouille et conserve les mauvaises odeurs, garnissez le fond et les parois d'une couche assez épaisse de papier à journal.

Tous les épluchages de légumes se feront au-dessus d'un journal largement étalé, le papier relevé par ses quatre coins enveloppera les épluchures qui feront, dans la boîte, de petits paquets isolés.

Difficultés

Un Anglais et un Français discutent sur les difficultés des deux langues.

Ce qui est absurde, dit le Français, c'est votre orthographe. Elle n'a aucun rapport avec la prononciation. Ainsi vous écrivez: "enough", et vous prononcez "ineut" ("enough", qui signifie: assez).

— E. vö, répödn l'Anglais, vö écrivez: "élastique" et vö prononcez: "caoutchouc".

Perquisition

En Bretagne, Tard dans la nuit on sonne.

"Mademoiselle B.?"

"C'est moi."

"Je suis inspecteur de la sûreté. Nous devons perquisitionner demain chez vous. Alors si vous avez des papiers... n'est-ce pas..."

Et il s'éclipse. Je sors par une autre porte avec un gros paquet de journaux clandestins.

Le "Bloc Populaire", une mauvaise copie de "L'Union Nationale"

En faisant de M. Philippe Girard osé organisateur monarchial, le Bloc Populaire espère se donner une face "ouvrière". M. Girard vient des Syndicats Catholiques, qui constituent le courant minoritaire du mouvement ouvrier québécois; il ne saurait donc représenter la grande masse ouvrière, celle qui donne son appui aux unions internationales. Mais il possède cet "avantage" d'avoir trempé depuis longtemps dans toute la bouillie corporatiste et fascinant de l'Ecole Sociale Populaire. C'est donc un homme sûr, dont le "radicalisme" restera toujours une chose de surface.

Tout récemment, M. Girard a donné une causerie à la radio, où il a exposé la façade ouvrière du "Bloc". Il ne s'agit pas pour nous de juger les gens d'après leurs paroles, seulement sans tenir compte de leurs actes; mais ce discours constitue en quelque sorte un acte aussi. M. GIRARD A REPETE, MOT A MOT, LES PROMESSES ELECTORALES DE MAURICE - LE - CADENAS DUPLESSIS!

On n'a qu'à remplacer le nom de "Maxime Raymond" par celui de "Maurice", pour y retrouver la rangaine usée de l'Union nationale, 1936. M. Girard promet "une meilleure répartition des richesses" au moyen d'un "gouvernement fort et décidé à mettre à la raison les trusts, les monopoles, les accapareurs de toutes sortes". "Des salaires convenables... la primauté du capital humain sur le capital argent".

On éprouve un certain malaise, à entendre à nouveau ces promesses démagogiques, émises par un individu qu'on connaît comme corporatiste et anti-démocrate. Le Bloc populaire manque vraiment d'originalité, en nous offrant une répétition usée du programme discrédité de l'Union nationale duplessiste!

Mais ne jugeons pas ces gens-là par leurs seules paroles — toutes symptomatiques qu'elles soient!

Que dire de leurs actes? Ils s'opposent à la guerre contre le Fascisme.

Ils travaillent pour désagréger

par en dedans le front national canadien qui se dresse contre l'hitlérisme.

Ils cherchent à briser le mouvement des Unions internationales, rempart à la fois des libertés populaires et du bien-être des travailleurs; pour y arriver, ils emploient l'arme infâme de Goebbels, le mensonge de la "menace communiste".

Au lieu de collaborer à la défense de notre pays canadien, ils se rangent avec les munichois, les pro-fascistes, les défaitistes; et parlent de "libération nationale".

Au lieu de travailler au renforcement de la démocratie au Canada, et d'aider l'unification des forces ouvrières pour obtenir une politique ouvrière équitable à Ottawa et à Québec, ils se prêtent au complot anti-unionniste de l'Association des Manufacturiers canadiens, et font le jeu des trusts; tout ceci, au nom de la "lutte contre la dictature économique".

"Nos gens du Québec ne sont vraiment pas aussi naïfs que certains semblent croire. Ceux qui luttent POUR le pays et POUR les intérêts populaires et démocratiques le prouvent par leurs actes. Ceux qui font le contraire doivent être jugés de la même façon.

Le peuple de Québec a connu le régime duplessiste, qui a suivi les promesses duplessistes. Et la devise de ce peuple est "JE ME SOUVIENS".

Nouvelles Sociales

NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Miles Suzanne et Charlotte Fournier se sont rendues à Québec vendredi dernier.

M. Amédée Boulet était de passage à Québec au cours de la semaine.

M. et Mme Gérard Lapointe et leur fillette, de Rimouski, passent la semaine en promenade chez leur père, M. Louis-O. Roy.

Miles Jeanne Collin et Thérèse Gaudreau étaient de passage à Québec dimanche dernier.

M. G.-E. Quirion, de St-Evariste, Beauce, était en voyage d'affaires en notre ville, au cours de la semaine.

M. et Mme Nérée Poulin et leur fillette, de Rivière-du-Loup, ainsi que M. et Mme Donat Morin, de Québec, ont passé la fin de semaine dans les familles J.-J. Poulin, Armand Collin et Narcisse Morin.

Mme Roméo Labrecque passe quelques semaines à Drummondville chez ses parents, M. et Mme Ulric Blanchette.

M. Patrick Casault, du Camp Valcartier, a passé quelques jours dans sa famille, ces jours derniers.

Mlle Blanche Morin était de passage à Québec en fin de semaine.

Mme Joseph Caouette s'est rendue à Québec au cours de la semaine, par affaires.

NAISSANCES

Le 19 février a été baptisé J.-André-Alfred-Michel, enfant de M. et Mme Gustave Nicole, tisserand, (Annette Gaumont), Parrain, M. Alfred Nicole, oncle de l'enfant; marraine, Mme Amédée Nicole, grand-mère de l'enfant.

Le 20 a été baptisé Joseph-Jean-Claude-Roland, enfant de M. et Mme Alfred Godin, née Eveline Caron, Parrain et marraine; M. et Mme Jean-Marie Lacombe, parents du nouveau-né.

Le même jour fut aussi baptisé Joseph-Jean-Yves-Odilon, enfant de M. et Mme Numa Deschamps, née Joséphine Courbron dit d'Amours, Parrain, M. Odilon Deschamps; marraine, Mlle Jeannette Deschamps, oncle et tante de l'enfant.

Le 22 février a été baptisée Marie-Lise-Michelle, enfant de M. et Mme Edgar Coulombe, barbier (Imelda Dionne), Parrain et marraine; M. et Mme Gérard Marquis, oncle et tante de l'enfant.

Le 23 février a été baptisée Marie-Joceline-Céline, enfant de M. et Mme Léo Langlois, polisseur (Gilberte Robin), Parrain et marraine; M. et Mme Wilfrid Robin, grands-parents de l'enfant.

Le 24 février fut baptisé Joseph-Auguste-Léo-Roland, fils de M. et Mme Léo Guimont, tisserand (Jeannine Rousseau), Parrain et marraine; M. et Mme Auguste Rousseau, grands-parents de l'enfant.

Le même jour a été baptisé Joseph-Ernest-Denis - André, enfant de M. et Mme Antonio Nicole, camionneur (Marie-Ange Boulet), Parrain, M. Ernest Boulet, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Annette Nicole, cousine de l'enfant.

DECES

Jeudi, le 18 février, eut lieu les funérailles de M. Yvan Fournier, fils de M. et Mme Gérard Fournier, cultivateur, (Jeanne Bouffard), décédé le 16 courant, à l'âge de 9 ans et 2 mois.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Le 13 février est décédé à Montville, Conn., à l'âge de 73 ans, M. Nazaire Mainville, époux de dame Eva Boulet.

Il était le frère de MM. Delphis, Alfred et Napoléon Mainville, de Mme Emile Fournier, de notre ville, ainsi que de Mmes Odilon Bussières et Ferdinand Roy, de Québec; le beau-frère de M. Arthur Gaudreau et neveu de Mme Hubert Courteau, tous deux de notre ville.

Prochain mariage

M. et Mme Homer Beaudry, de Montréal, annoncent le mariage de leur fille Cécile, à M. Roland Laverdière, fils de M. et Mme Nazaire Laverdière, de Montmagny. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Ste-Madeleine d'Outremont, samedi, le 6 mars, à dix heures.

Soirée des Jocistes

Mercredi soir, le 24 février, eut lieu à la salle de l'hôtel de ville, une magnifique soirée donnée par les Jocistes de Montmagny au cours de laquelle ils interprétèrent es deux grands drames: "LA FAUTE EXPIÉE" et "LE REVOLUTIONNAIRE". La foule qui s'est rendue voir ces jeunes artistes ont compris qu'il existait de jeunes talents parmi les nôtres qui n'exigent que peu de culture. Ces jeunes ont fait preuve de grande habileté et la morale qui se dégageait de ces drames contribua à rehausser en valeur l'effort soutenu qu'a nécessité ce beau travail pour parvenir à un si réel succès. L'orchestre jociste prêta son concours en se faisant entendre dans des morceaux gais et récréatifs.

L'assistance parut enchantée de cette soirée et nous ne pouvons qu'encourager ce mouvement qui se dévoue tant à créer de l'émulation parmi ses membres.

Funérailles de Mlle Angela Marois

Un dernier témoignage d'estime et de vénération a été rendu à la mémoire de mademoiselle Angela Marois, fille de M. et madame Olivier Marois, de notre ville, décédée à l'âge de 34 ans, après une longue maladie soufferte avec résignation toute chrétienne. Ses funérailles eurent lieu vendredi, le 19 février, à 9 heures, au milieu d'une foule considérable de parents et amis, venus rendre un dernier hommage à la regrettée disparue.

La levée du corps a été faite par M. le curé Auguste Lessard, V.F., et le service chanté par M. l'abbé Henri Giguère, assisté de MM. les abbés Gariépy et Desvarennes.

Le corps était porté par ses cousins: MM. Fernand et Léo Fournier, Léo Dion et Candide Ouellet; Bertrand Blanchard et Marius Blanchette. La croix était portée par M. Aylre Bégin, de Lévis. Les coins du drap étaient portés par les Enfants de Marie: Mlles Gemma Blais, Marie-Paule Marois, Renelle Gaudreau, Georgette Corriveau, société dont faisait partie la défunte.

Le deuil était conduit par son père, M. Olivier Marois; ses frères: Paul, de Québec, Roland, Georges, Rodolphe, Henri, Joseph et Roger, du séminaire Ste-Croix, de Montréal; ses beaux-frères: MM. Amédée Simoneau, de Lévis, Amédée Proulx, voyageur, Georges Lemieux et Joseph Mercier, de Montmagny; M. Frédéric Dion, son grand-oncle; ses oncles: MM. Raoul Saint-Pierre, de Québec, Frank Joncas, de Lévis, Willie Gagnon, de Pont de Québec, Georges Côté, de Lévis, Oscar Fournier, de Montmagny; ses cousins: MM. Aimé Marois, de Montmagny, Yvon Saint-Pierre, de Québec, Gérard Nicole, Lauréat et Rosario Fournier, Montmagny, Roch Caron, de Cap St-Ignace, Alfred Dion, de Montmagny, et une foule d'autres dont il serait trop long d'énumérer.

Notre journal, offre à la famille en deuil, ses plus vives condoléances.

Camion à vendre

Camion Maple Leaf, 2 tonnes, année 1937. — Caoutchouc en bon état.

A vendre à bonnes conditions. S'adresser à :

Léopold GOULET,
25, rue Ste-Brigitte,
Montmagny.

5 fs. — 27 fév. au 27 mars.

LOGEMENT A LOUER

Au numéro 26, rue de la Gare. S'adresser à M. Marc BECHARD, Montmagny. Tél.: 258.

Notre SIROP PRÉFÉRÉ s'habille pour la guerre!



LA guerre a diminué l'approvisionnement de fer-blanc — le verre le remplace. La saveur délicieuse et la haute qualité restent les mêmes... elles sont toujours dignes de votre choix et de votre préférence.

LE SIROP CROWN BRAND

Un des célèbres produits de The CANADA STARCH COMPANY, Limited

NB-2

Tél: 53 Rayon X
Dr Jean-Luc Lavallée,
B.A., L.D.S., D.D.S.

Anesthésie au gaz —
Chirurgien-Dentiste.
44, Rue St-Jean-Baptiste,
Montmagny.

SAINT-PIERRE

Naissances. — M. et Mme Gabriel Cloutier (Berthe Béique), sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 17 février, par M. l'abbé J. Bancourt, curé, sous les prénoms de Joseph-Irénée-Paul, Parrain, M. Gérard Cloutier, cousin; marraine, Mlle Irène Cloutier, tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Geraldine Cloutier, cousine.

M. et Mme Laurent Normand (Marie-Marthe Proulx), sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils le 17 février et baptisé le 21, par M. l'abbé Maurice Proulx, professeur à l'École Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, Parrain, M. Louis Proulx; marraine, Mme Edouard Normand, de Montmagny, grand-père et grand-mère de l'enfant. Porteuse, Mlle Marguerite Proulx, tante.

Déplacements. — M. Gérard Cloutier, est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

Mlle Candide Laflamme après avoir passé une quinzaine à Québec, chez des parents et amis, de retour dans sa famille.

Mlle Isabelle Gamache, de Québec, est venue passer la fin de semaine, chez ses parents, M. et Mme Louis Gamache.

M. J.-Z. Cazes, de St-Onésime, est venu rendre visite à madame Alfred Doyer, au cours de la semaine dernière.

M. Napoléon Laflamme, est de retour d'un voyage de quelques jours à Québec, chez des parents.

M. Pierre D. Létourneau, est parti pour un voyage de quelques semaines à Lamorandière.

Mlle Gertrude Allaire, institutrice, s'est rendue passer la fin de semaine à Québec, chez des parents.

Mme Moïse Cloutier, est partie passer quelques jours à Québec, chez des parents et amis.

Mme J.-Edouard Normand, de Montmagny, passe actuellement quelques jours chez son fils, M. Laurent Normand.

M. Chs Amédée Bernier, de Québec, était en fin de semaine, dans sa famille.

NOUS GRANDIR

Section JUVENILE de la Société St-Jean-Baptiste
Collège des Frères du Sacré-Coeur, Montmagny.

SECTION ARMAND LAVERGNE

27 FEVRIER 1943.

- 1— Prière pour la race.
- 2— Salut au drapeau.
- 3— Un moyen d'intensifier le mouvement du BON PARLER FRANÇAIS. — André Morin.
- 4— Anniversaire canadien. — Mort de Guillaume Couillard. — Marc Jean.
- 5— "O Canada".

MORT DE GUILLAUME COUILLARD

Guillaume Couillard, qui est l'ancêtre de tous ou presque tous les gens qui portent ce nom ici, à Montmagny, était un charpentier au service des Compagnies successives; de plus, il fut un colon-cultivateur, anobli par le roi, ami et soutien des missionnaires et des religieux.

L'historien Dionne le pense originaire de Saint-Malo, d'où il serait venu à Québec, en 1613, avec son compatriote le pilote Du Pont-Gravé; d'autres le disent d'origine normande. Il se mit au service de la Compagnie de Rouen ou des Marchands, soit comme charpentier, soit comme matelot. Le 26 août 1621, il épousa Marie-Guillaume Hébert. En 1627, au décès de son beau-père, il hérita de la moitié des fiefs de Lespinay et du Sault-au-Matelot. Il fut, dès lors, le continuateur de son oeuvre agricole. En 1629, il résolut de subir la domination anglaise avec un groupe de compatriotes. En 1632, au retour des Français, il livra sa maison aux Jésuites pour y célébrer les offices divins, durant trois années. Plus tard, il s'arma avec quelques compagnons pour voler à la défense des Trois-Rivières contre les Iroquois. Souvent aussi, il dirigeait les barques jusqu'à Tadoussac et les ramenait chargées à Québec. En 1654, pour récompenser ses longues années de service, le roi lui octroya les lettres de noblesse "pour lui, son épouse et ses enfants, nés et à naître, en loyal mariage". Révoquées plus tard, ces lettres furent renouvelées en 1668, en faveur de Charles et Louis, (ce dernier fut le fondateur de Montmagny) et de leurs descendants. Décédé le 4 mars 1663, il fut inhumé dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, auquel il avait accordé des lots de terre. A la Fabrique, il céda l'emplacement du Séminaire et de l'église paroissiale. Sa veuve consentit à vendre à Mgr de Laval une partie du fief du Sault-au-Matelot. Elle mourut le 20 octobre 1684. Elle avait été la mère de dix enfants.

Connaissances notre patron patriotique. — (Suite)

LE DERNIER DES CHEVALIERS (Louis Francoeur)

A la nouvelle de ce trépas, on a pleuré. Il est rare qu'il se verse des larmes à la mort d'un homme politique. Il s'est répandu sur la dépouille de Armand Lavergne, de belles, d'authentiques larmes. Et jamais larmes ne furent plus spontanées ni plus tendres.

Les quinze dernières années de la vie de Armand Lavergne furent douloureuses, les cinq ultimes surtout. Il souffrait au delà de toute expression, mais ne se plaignait jamais. Et son sourire restait le même.

Souvent, au milieu de la conversation, il approchait ses béquilles, se levait et sortait de la pièce sans rien dire. Rendu dans le couloir, il se tordait quelques secondes en d'atroces tourments ou, quand c'était chez lui, il s'étendait sur un divan et se roulait. Puis, la crise passée, il revenait comme si rien n'eût été, et faisait un bon mot sur son mal.

Ce courage physique allait de pair avec le courage moral. En ce siècle d'avachissement, de combines et de prostitution, il n'a pas cédé, il n'a pas dissimulé. Il ne s'est mis à la solde de personne, et la caisse électorale, dont nul n'a dit plus de mal que lui, l'a laissé glacé. Il en a donné assez de preuves et sa fameuse "indiscipline" s'est manifestée d'abord et surtout à l'endroit des politiciens qui faisaient des "concessions" aux bailleurs d'argent.

Je me rappelle un fait particulier, qui se passa à Québec en 1932, si ma mémoire ne me déçoit pas. — Les affaires du parti conserva-

teur allaient plutôt mal, pour des raisons diverses. Deux groupes se formaient: l'un, le puissant, celui des orthodoxes; l'autre, l'indépendant. C'est dire que tous les "mécènes" étaient du même côté. Le fond de l'affaire portait sur la proportion des Canadiens français dans quelques services de l'Etat, à Québec. C'était une question de principe. Dès le début de la petite agitation intestine, les avertissements arrivèrent, accompagnés de menaces discrètes. On laissait entendre que certains messieurs étaient "fort mécontents" de cette "agitation futile". Armand s'enflamma. Il organisa une assemblée qui eut un succès considérable. Et, devant le sentiment du "rank and file", on céda. Inutile de dire que les amis de Lavergne qui l'avaient accompagné et qui avaient parlé à ses côtés furent "punis". Pour mon compte, je fus dûment convoqué, sermonné et... pécuniairement châtié.

(A suivre).

CINEMA HOTEL DE VILLE

SEMAINE PROCHAINE

Dimanche - Mardi

FEU DE PAILLE

avec
Lucien Baroux,
Orane Demazis.

Jeudi - Samedi

TWIN BEDS

avec
Geo. Bren, Joan Bennett.

ADMISSION : 35cts

Examen de la vue

ATTENTION

Vos yeux sont-ils fatigués? Avez-vous de la difficulté à lire ou écrire, à voir de loin ou de près? Votre travail vous cause-t-il des maux de tête?

Si tel est votre cas, n'hésitez pas et faites examiner votre vue. J'ai un bel assortiment de montures des plus modernes, à prix modérés et pour convenir à toutes les bourses ainsi que l'appareil nécessaire à l'examen de la vue.

Dr Geo.-H. NOLIN, M.D.,
MONTMAGNY.

"Ancienne résidence de M. Laurent Fortier".

APPOINTEMENTS :

Lundi, mercredi, vendredi, le soir seulement de 7 1/2 heures, à 10 h., ainsi que le samedi après-midi.

Grande Soirée-Buffer mercredi, le 3 mars

Mercredi, le 3 mars, à la salle du Théâtre de Montmagny, le Club des Raquetteurs donnera une grande Soirée-Buffer en l'honneur de la Reine des Sports.

Le public est invité à assister en grand nombre à cette soirée. Il peut être assuré que le programme a été préparé pour satisfaire tous les goûts.

Donc en foule à la Salle du Théâtre, mercredi soir, le 5 mars.